

se rapportent aux produits de la cristallisation confuse, et qui ne constituent que des *masses*, les *variations* qui proviennent de la présence de principes hétérogènes, lorsqu'ils ne modifient que la transparence, la couleur et l'éclat, et les *variations* qu'il appelle *souillures*, lorsque ces principes étrangers altèrent la dureté, la densité, et d'autres propriétés remarquables. Il aurait publié une méthode où cette théorie aurait dirigé la distribution et la description des espèces minérales. Il aurait élevé à un très-haut degré la science géologique. Il allait acquérir une nouvelle gloire.

Vains projets! triste condition humaine! Une maladie imprévue l'abat; et, le 7 frimaire de l'an 10, il meurt dans les bras de sa sœur, de son frère Alphonse Dolomieu, de son beau-frère de Drée, et du législateur La Métherie, le frère de son ami intime, le savant naturaliste de ce nom.

Cette nouvelle funeste répand la consternation parmi tous ceux qui vénèrent la vertu et le savoir. Et quel éloge de Dolomieu, que les regrets que sa perte a fait naître!

Mais s'il a trop peu vécu pour la science, il a assez fait pour sa renommée. Quelle partie de l'Europe méridionale ne rappelle pas ses travaux? Les Alpes et l'Etna attesteront son zèle aux siècles à venir: ils seront, pour ainsi dire, ses monumens funéraires; et jamais le voyageur éclairé et sensible ne s'élèvera sur leurs cimes, sans prononcer avec attendrissement le nom de Dolomieu.

---

## A N N O N C E S

*CONCERNANT les Mines, les Sciences et les Arts.*

---

### I. *Emploi du sulfate de soude dans la fabrication du verre.*

D'APRÈS l'annonce qui a été faite dans le *Journal de Physique*, que le sulfate de soude peut être employé sans préparation et sans intermède à la fabrication du verre siliceux, le Cit. Pajot-Descharmes a cru devoir rendre public le résultat de ses principales expériences sur l'emploi de ce sel dans les verreries.

Il résulte des expériences que le Cit. Pajot-Descharmes a rapportées dans le *Journal de Physique* (1),

1°. Que le sulfate de soude employé seul avec le sable, en diverses proportions, ne peut réussir.

2°. Que le sulfate de soude, mêlé de charbon pilé, dans la proportion d'un dixième jusqu'à un vingtième du mélange, donne un verre fauve ou plus ou moins noir, dans le genre des verres ou pierres obsidiennes: les creusets sont alors peu dégradés.

3°. Que parties égales de carbonate calcaire, de sulfate de soude desséché et de sable, donnent un beau verre, net, solide, d'un jaune-pâle: les creusets sont très-peu dégradés.

Le Cit. Pajot-Descharmes observe, que malgré tous les soins qu'il a pris, il n'a constamment obtenu, avec le sulfate de soude, qu'un verre d'un jaune-verdâtre, tandis que le muriate de soude (sel marin), traité de la même manière que le sulfate de soude, lui a toujours donné un verre d'une teinte bleue-légère, tirant plus ou moins sur le vert.

Le Cit. Pajot-Descharmes se propose de revenir, dans un Mémoire particulier, sur toutes les expériences qu'il a eu occasion de faire sur ce sujet; aussitôt que son travail nous sera connu, nous nous empresserons d'en publier le résultat dans ce recueil.

---

(1) Lettre du Citoyen Pajot-Descharmes, à J. C. de La Métherie, tome LII, page 210.

II. *Projet d'établissement d'un Conseil des mines en Irlande.*

Extrait d'une lettre de M. A. PICTET, l'un des rédacteurs de la *Bibliothèque Britannique*, à ses collaborateurs.

..... La conversation roula principalement sur un projet favori de M. Kirwan, l'établissement d'un Conseil des mines dans son pays : voici ses principales idées.

Ce corps serait composé de douze membres, qui posséderaient à fond l'art de rechercher et d'exploiter les mines. Il aurait un laboratoire d'essais. Quatre de ses membres recevraient un traitement annuel de 500 liv. st., deux de 400 liv. st., et six de 300 liv. st.

Les candidats, pour ces places, seraient tenus de savoir les langues latine et française, indépendamment de toutes les connaissances requises et accessoires de leur profession. Ils devraient avoir séjourné deux ans à Freyberg; voyagé un an dans les contrées à mines de l'Allemagne, et une autre année dans les contrées du même genre en Angleterre, etc.

Leur capacité serait déterminée par des examens rigoureux.

Tous les étés, deux membres ou davantage, seraient envoyés en tournée minéralogique dans les divers comtés d'Irlande.

Le Conseil une fois établi, aucun propriétaire de mine ne pourrait l'exploiter sans sa permission.

Tout propriétaire d'une mine enverrait, après sa découverte, un échantillon de sa gangue au Conseil, qui dans le terme d'un mois, députerait un de ses membres, pour faire, avec tous les soins nécessaires, l'examen et le rapport du local. Si ce premier rapport était favorable, on enverrait un des anciens du corps examiner ultérieurement; et si ce second résultat était encourageant, le Conseil donnerait gratuitement au propriétaire un certificat d'approbation, d'après lequel celui-ci chercherait à former une compagnie pour entreprendre l'exploitation. Quand la compagnie serait organisée, ou le propriétaire décidé à entreprendre l'exploitation à lui seul, le Conseil ferait déposer à la banque les sommes jugées nécessaires pour commencer le travail, lequel serait entièrement dirigé par un des membres du corps, qui recevrait pour indemnité, une partie aliquote du bénéfice.

Ces idées sont en partie puisées, à ce que me dit M. Kirwan, dans la méthode allemande d'exploitation, c'est-à-dire, qu'elles sont déjà le résultat d'une expérience longue et fructueuse, etc. (*Bibl. Britann.*)

---



---

# JOURNAL DES MINES.

---

N<sup>o</sup>. 70. MESSIDOR AN X.

---

## M É M O I R E

*Sur quelques propriétés de l'Yttria, comparées avec celles de la glucine; sur les substances minérales dans lesquelles on a trouvé l'Yttria, et sur la découverte d'une nouvelle substance métallique; par A. G. Ekeberg.*

Extrait des *Actes de l'Acad. des Sciences de Stockholm*, pour l'an 1802, et traduit par E. SUEDENSTIERNA.

A-PEU-PRÈS dans le même tems où l'on fit chez nous la découverte de l'yttria, le Cit. Vauquelin avait trouvé dans l'émeraude-bénil, dite *beril* ou *aigue-marine*, une nouvelle terre qui, parmi d'autres caractères distinctifs, avait celui de former, par la dissolution dans les acides, des sels d'une saveur sucrée. La ressemblance de ces deux terres dans ce point, et même en quelques autres, fit naître le soupçon, qu'après un examen ultérieur, elles pourraient être réduites en une seule. Cette opinion fut manifestée dans plusieurs écrits, et il paraissait de quelque importance, ou de la vérifier,

R

*Volume 12.*

Propriétés de l'yttria comparées avec celles de la glucine.